

La solidarité
n'est pas un délit



C'est un acte de
résistance pour la
dignité humaine

Ça se passe à Limoges aujourd'hui

Vous êtes un jeune couple de Géorgie, vous avez traversé l'Europe avec votre gamin et vous êtes arrivé en France, à Limoges où vous avez déposé une demande d'asile; vous avez attendu, attendu sans droit de travailler, hébergé en foyer plus d'un an, un nouvel enfant est né.

La France a refusé votre demande comme elle le refuse à plus de la moitié des demandeurs d'asile, vous avez fait appel, vous avez été débouté et vous avez reçu une Obligation à Quitter le Territoire Français (OQTF).

Le centre qui vous héberge (CADA) vous a donné un mois pour le quitter.

Comme la France a été condamnée 117 fois depuis le début de l'année par la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour avoir enfermé des enfants, c'est uniquement le papa qui est arrêté et conduit en centre de rétention administratif à Bordeaux, la maman et les enfants sont tout simplement mis à la rue.

Le collectif chabatZ d'entrar est, une fois de plus, révolté par ces situations inhumaines et ne peut pas accepter que des hommes, des femmes, des enfants soient traités de cette façon.

À quand un centre d'hébergement inconditionnel ?

À quand une vraie politique d'asile ?

Rassemblement devant la préfecture de Limoges

vendredi 2 novembre 2018 à 18h

contacts Anne Marie GAL 06 03 07 52 25
Roger NORMAND 06 78 14 12 14

courriel : chabatZdentrar@riseup.net www.facebook.com/collectifchabatZdentrar/